



« Enfin, le Ministre des Transports Clément BEAUNE rejoint la position de l'UNCAF de 2021 »

L'UNCAF détaille sa position :

Créer un prix plancher universel air et rail, sauf en période de fêtes de fin d'année et au mois d'août pour faciliter les regroupements familiaux.

Suite à l'annonce récente du Ministre des Transports concernant la mise en place d'un prix minimum pour les billets d'avion, Monsieur Olivier Manaut, Président de l'Union Nationale des Compagnies Aériennes Françaises (UNCAF) déclare : « Enfin, l'état commence à comprendre qu'il n'y a pas que les taxes comme levier pour diminuer les émissions carbone et pour soutenir le transport aérien et ferroviaire ... nous regrettons juste qu'il ait fallu deux ans depuis la première recommandation de l'UNCAF sur ce sujet pour que l'idée soit reprise ».

Le prix plancher permettrait de :

Diminuer l'impact environnemental : augmenter légèrement les tarifs des billets d'avion et de trains en imposant des tarifs minimums entraînerait une réduction du nombre de vols et de trajets ferroviaires, contribuant ainsi à une baisse des émissions de carbone. Une solution pragmatique pour répondre aux enjeux climatiques actuels, si c'est cela que l'on cherche ... Pour ce qui est de la réduction des vols courte distance applaudie par les spécialistes des mesures inutiles, cela ne fait qu'aider la SNCF mais n'a répondu sérieusement à aucun problème.

Restaurer l'équilibre économique des acteurs :

- **Pour les compagnies aériennes françaises face à la concurrence étrangère** : Les tarifs inférieurs à 60 euros, hors taxes rajoutées au prix des billets, profitent principalement aux compagnies aériennes étrangères. Les compagnies françaises, déjà assujetties à une multitude de taxes se trouvent désavantagées sur leur propre territoire. Ce prix plancher permettrait à nos compagnies de se développer en France, plutôt que de regarder fuir nos parts de marché vers des compagnies installées dans les pays voisins sans pouvoir agir. Car c'est cela qu'il se passe !
- **Harmonisation avec la SNCF et arrêt de l'hémorragie financière** : Pour éviter un dumping des moyens de transport et de mettre dos à dos des moyens de transports complémentaires et indispensables pour les voyageurs, le prix plancher des billets d'avion doit être aligné sur celui de la SNCF. Il est essentiel de rappeler que la SNCF, après avoir bénéficié d'un apurement de sa dette à hauteur de 35 milliards d'euros en 3 ans payé par les contribuables, a encore 24 milliards d'euros de dette, et il serait temps que leur modèle économique ne soit plus basé sur les impôts des français. Les coûts de production et d'investissement devrait être pris en considération, et comme pour l'aérien, la tarification de tout billet commercialisé devrait logiquement refléter ces coûts. Vendre en dessous de cette réalité économique est une stratégie non viable, et pénalise inévitablement les investissements qui seraient nécessaires au profit des régions mal desservies car soi-disant « non rentables ».

Stopper les taxes qui lament nos activités : le ministre souhaite instaurer des taxes et encore des taxes pour financer la transition écologique. Le transport aérien existe et existera toujours, il faut donc tourner les bons curseurs pour arriver aux bons résultats. En instaurant un prix plancher pour tous les moyens de transport, la SNCF pourrait financer ses infrastructures, les compagnies pourraient continuer à financer les axes de réduction de leurs émissions, et nous pourrions constater immédiatement une baisse des émissions de CO2. Mais cela n'est possible que si **le rail et l'aérien** sont impactés par ce même prix plancher.

Le président de L'UNCAF précise : « Un prix plancher stabiliserait le marché, réduirait les émissions de CO2 et protégerait les entreprises nationales tout en préservant la qualité de service pour les consommateurs. Quelle est à ce jour la meilleure contre-proposition ? Le vélo électrique ? Ne rien faire ? ... ».

Enfin, L'UNCAF rappelle que 10 euros n'est pas le prix du transport aérien ou du rail, mais celui d'un menu à base de hamburger accompagné d'un mauvais café ...

L'UNCAF réitère donc sa demande qui, espérons-le, apportera un équilibre tant recherché entre environnement, économie, et qualité de service.

À propos de l'UNCAF

L'UNCAF est le porte-parole et le défenseur des compagnies aériennes françaises, travaillant sans relâche pour une industrie aérienne robuste et dynamique.

Nous Contacter :

Tel : +33 1 73 79 18 01
Mail : contact@uncaf.fr
Fax : +33 8 90 34 69 00

Nous connaître :

www.uncaf.fr